



Comité de Vie Locale (CVL)

Motion du Comité de Vie locale

Motion n° 11 du Comité de Vie locale du Parc amazonien de Guyane relative à l'accès à l'eau potable

Le Comité de Vie Locale du Parc amazonien de Guyane réuni en assemblée plénière le 8 novembre 2017, soutient la demande des habitants de la commune de Papaïchton, des villages du Haut Maroni sur la commune de Maripa-Soula et de la commune de Camopi pour avoir un accès durable et permanent à l'eau potable, un droit fondamental.

Le Comité de Vie Locale souhaiterait que les maires des communes concernées par le Parc amazonien de Guyane ainsi que l'Agence Régionale de Santé se mobilisent pour répondre à cette demande des habitants.

Le Comité de Vie Locale reconnaît l'existence des équipements qui doivent être améliorés au plus tôt pour répondre à leurs besoins vitaux.

Cette préoccupation doit aller de pair avec celle de l'assainissement.

Rémire Montjoly, le 14 novembre 2017

Pour empêchement du Président du
Comité de Vie Locale du Parc
amazonien de Guyane

Euridice Samuel

1^{ère} Vice Présidente

